Formulaire de demande de prime communale pour l'installation de systèmes d'énergies renouvelables dans les logements
[Demande de liquidation]

Demandeur :

NOM : _____ Prénom : _____

Numéro de registre national : ☐☐☐☐☐☐ - ☐☐☐ . ☐☐

Tél : _____ Courriel : _____

Rue : _____ N° : _____ Boîte : ____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Compte bancaire du demandeur :

Titulaire(s) du compte : _____

IBAN ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

BIC ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Localisation des travaux :

Le bien se situe :

☐ à l'adresse du demandeur

☐ à une autre adresse, précisez :

Rue : _____ N° : _____ Boîte : ____

Code postal : _____ Localité : _____

Liste des documents à joindre :

☐ Une copie de l'accord de principe ;

☐ Une copie de toutes les factures relatives aux travaux visés par la demande de prime ;

☐ Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) délivré avec une signature de la banque.
Dans le cas où le RIB ne comporte pas de signature de la banque, celui-ci devra être accompagné d'une photo de la carte bancaire ;

☐ Des photos représentatives des travaux (AVANT, pendant et APRES travaux) ;

Déclaration sur l'honneur

NOM, Prénom : _____

- déclare avoir respecter les termes de l'accord de principe et que les informations communiquées n'ont pas été modifiées ;
- déclare être informé que la Commune peut faire procéder, sur place, aux vérifications et contrôles utiles par un agent technique ;
- déclare que toute déclaration inexacte, fausse ou incomplète m'expose à l'obligation de remboursement des sommes indûment perçues, sans préjudice de poursuites éventuelles.

Fait à [Lieu]_____ , le [date] _____

[Signature]

Protection de la vie privée

Le demandeur est informé que les documents fournis dans le cadre de sa demande, y compris les photographies, peuvent être utilisés par la Commune à des fins de statistiques, d'état des lieux énergétiques du bâti ou dans le cadre d'une promotion de ce type d'installations, sans communication des données personnelles.
Le traitement de données à caractère personnel nécessaire à la mise en œuvre du présent règlement se fera selon les règles suivantes :

- Responsable de traitement : commune de Habay, délégué à la protection des données (dpo@habay.be), Hôtel du Châtelet, Rue du Châtelet, 2 à 6720 Habay-la-Neuve ;
- Finalité du traitement : établissement et recouvrement de la redevance ;
- Catégorie(s) de données : données d'identification et données financières ;
- Durée de conservation : la ville s'engage à conserver les données pour un délai de 30 ans et à les supprimer par la suite ou à les transférer aux archives de l'Etat ;
- Méthode de collecte : au cas par cas en fonction de la redevance ;
- Communications des données : les données ne seront communiquées qu'à des tiers autorisés par ou en vertu de la loi, notamment en application de l'article 327 du code des impôts sur les revenus, ou à des sous-traitants du responsable de traitement.